

Industrie forestière

En terminant, je dois dire qu'il est regrettable que nous devions finir sur une note négative à ce propos alors que nous avons entendu maintes fois le premier ministre (M. Mulroney) nous vanter sa relation privilégiée avec le président des États-Unis et prétendre qu'il allait résoudre le problème des pluies acides.

Rien ne s'est produit à ce niveau, toute privilégiée qu'ait été cette relation. J'ai demandé à un de mes collègues, le député de Skeena (M. Fulton) qui est notre distingué critique en matière d'environnement, ce qui était arrivé à Bill Davis. Qu'est-il devenu? Qu'a-t-il fait pour atténuer l'incidence des pluies acides au Canada et sur nos forêts? Le gouvernement lui-même ne pourrait s'empêcher d'admettre que Bill Davis et ce qu'il a pu faire—et je n'étais pas député à l'époque—n'ont été qu'un échec monumental.

Il reste encore beaucoup à faire. Il est important de signer un accord canado-américain pour résoudre le grand problème des pluies acides et lutter contre leurs effets sur notre environnement, d'autant plus qu'une foule de collectivités tirent leur subsistance de la forêt, et qu'une multitude de gens commencent à comprendre l'importance de cette industrie pour nos écosystèmes et nos modes de vie au Canada.

• (1420)

M. J.W. Bud Bird (Fredericton): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat sur la motion que le député de Prince George—Bulkley Valley (M. Gardiner) a présentée à la Chambre.

J'insiste sur le fait qu'il n'y a rien de nouveau dans cette motion et qu'elle vient bien longtemps après les orientations du gouvernement à cet égard. La motion préconise une industrie forestière plus stable et plus durable et la réduction des émissions qui sont à l'origine des pluies acides.

Le discours du Trône a été très clair sur certains points. Par exemple, on a souligné l'importance de l'environnement et de la question des pluies acides. Pendant les débats qui ont suivi, nous avons insisté sur la nécessité d'un accord sur les pluies acides avec les États-Unis.

Pendant la présente session, au cours du débat sur le budget et ailleurs, on a fait mention du nouveau ministère des Forêts créé par le gouvernement qui, je l'espère,

mettra l'accent sur les forêts et sur toutes les ressources connexes dans les mois et les années à venir.

J'ai l'honneur d'être membre de deux comités permanents de la Chambre, soit le Comité des pêches et des forêts et le Comité de l'environnement. Des initiatives sont en bonne voie dans les deux secteurs.

Parmi les autres sujets qui seront traités par le comité des forêts, il convient de mentionner le mandat du nouveau ministère des Forêts. Nous chercherons ainsi à bâtir dans le secteur forestier une économie, une industrie, une écologie et un environnement stables et durables. Nous accorderons aux forêts canadiennes l'importance qu'elles méritent. J'espère que nous aiderons le ministre et les autres ministères fédéraux à concilier les nombreux secteurs qui se chevauchent et à résoudre les conflits qui surgissent parfois. L'aménagement forestier polyvalent exige une collaboration très étroite, voire certains transferts de mandats d'un ministère à l'autre.

Quant à l'environnement, le Comité de l'environnement a déjà discuté des notions de développement durable si bien énoncées dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dit rapport Brundtland. J'ai déjà recommandé à ce comité de cultiver dorénavant la notion de développement durable par l'intermédiaire des forêts notamment. Les forêts constituent un très bon sujet dans ce contexte.

Je sais que le député de Prince George vient d'une région où les forêts sont précieuses sur les plans de l'emploi, de l'économie, de l'écologie, des loisirs et de l'esthétique. Je le comprends bien car je viens du Nouveau-Brunswick où les forêts sont aussi extrêmement importantes. Plus d'un tiers de l'économie de notre province est rattaché aux forêts. Nous savons tous que les forêts n'ont pas seulement une valeur économique, loin de là. Le ministre d'État aux Forêts (M. Oberle) a dit plus d'une fois qu'il faisait une analogie entre les forêts du Canada et le corps humain. Il dit qu'elles constituent les poumons et les reins de l'écosystème. Les forêts contribuent à la régulation de l'atmosphère en emprisonnant l'énergie solaire et en la convertissant en oxygène. Elles jouent également un rôle important dans la régulation des précipitations en général et de l'échange d'eau entre le sol et l'atmosphère. C'est pourquoi il faut absolument